

Incidence de la naissance d'un enfant et du statut professionnel sur le divorce des femmes en Suisse

Yannic Forney et Jean-Marie Le Goff¹

Hypothèse de recherche

Comme dans la plupart des pays occidentaux, les divorces ont beaucoup augmenté depuis le milieu des années soixante, au point que celui-ci est devenu dans les années récentes un objet de questionnement dans le champ des politiques familiales (Dafflon 2003). Selon la classification des Etats sociaux qui a été proposée par Esping-Andersen (1993), la Suisse se range parmi les pays libéraux. Toutefois, ce pays possède certains éléments de politiques sociales caractéristiques des pays sociaux-démocrates. On peut ainsi mentionner l'existence d'une couverture universelle dans le régime de retraite, dont l'objectif avoué est de permettre aux hommes et aux femmes de bénéficier d'un minimum social lorsqu'ils ont quitté le marché du travail. A d'autres égards, on peut aussi signaler des éléments caractéristiques des pays conservateurs. Ainsi, pratiquement tout ce qui concerne les assurances sociales, même l'assurance universelle de retraite que nous venons de mentionner, s'appuie sur l'idée d'une famille traditionnelle avec un homme pourvoyeur de ressources économiques et une femme s'occupant des tâches domestiques et éducatives. On retrouve ce modèle de la famille conjugale dans l'ensemble des assurances sociales ainsi que dans les régimes fiscaux (Pauchard 1991, Pulver 1999).

Contrairement à la Suède, le risque de séparation ou de divorce n'a pas réellement été pris en compte dans les différentes révisions des législations concernant les assurances sociales des dernières décennies (Di Prete 2002, Vielle 2001). Or, si le divorce fait partie d'un ensemble de comportement résultant de stratégies d'adaptation à des tensions et des conflits qui peuvent surgir durant le parcours de vie, il a souvent des conséquences extrêmement négatives pour les femmes (Fragnière 1994, Di Prete 2002). Les suites d'un divorce, même s'il y a une participation financière de l'ex-mari, peut correspondre à une forte diminution du standard de vie socio-économique des femmes. Les femmes travaillant à mi-temps, de bas niveau de formation et ayant un bas revenu sont particulièrement exposées à un risque de paupérisation dès lors qu'elles divorcent (Gilliand 1990, OFS 2003).

Faute d'un marché insuffisant de structures d'accueil pour leurs enfants, les femmes ont, de surcroît, de la difficulté à concilier vie familiale et vie professionnelle. A l'instar de nombreux pays conservateurs de la classification de Esping-Andersen, les femmes interrompent ou diminuent très souvent leur activité professionnelle lors de la naissance de leur enfant en Suisse. Ceci nous amène à formuler notre hypothèse de recherche : on peut supposer que le risque de paupérisation exerce un effet dissuasif sur le divorce. Cet effet dissuasif devrait s'exercer plus particulièrement dans le cas de couples dans lesquels les femmes n'occupent pas de profession.

¹ Laboratoire de démographie économique et d'études familiales et institut d'études des trajectoires biographiques, Universités de Genève et Lausanne. Contacts : Yannic.Forney@pavie.unil.ch

Données utilisées et méthodes

Notre travail s'appuie sur une exploitation des données de l'enquête biographique du panel suisse de ménages. Cette enquête rétrospective a été réalisée dans les trois grandes régions linguistiques de la Suisse. L'objectif de cette enquête était de recueillir des informations sur les trajectoires de vie des individus interrogés. Dans cette enquête, 5 560 personnes ont été interviewées, soit 2 590 hommes et 2 970 femmes. Notre intérêt porte ainsi sur l'analyse de la dissolution des premiers mariages de femmes qui se sont mariées au moins une fois, soit 1 844 femmes. Notre analyse s'appuie sur les techniques de la *Event History Analysis*. Du fait que dans cette enquête, les dates des différents événements sont relevés sur une échelle annuelle, nous avons estimé des modèles de régression logistique à temps discret (Allison, 1982). Dans un premier modèle, nous estimons l'effet de la naissance d'un premier enfant sur la probabilité de divorce en tenant compte de variables de contrôle (durée du mariage, religion, etc.). Dans un deuxième modèle, sont introduites les caractéristiques relatives au statut vis-à-vis de l'activité professionnelle. Un troisième modèle fait intervenir les interactions entre naissance d'enfant et statut professionnel.

3. Résultats

Nos résultats montrent que l'effet de la naissance du premier enfant est significatif chez les femmes dès lors que les caractéristiques relatives à l'activité professionnelle ne sont pas prises en compte. La présence d'un enfant dans un couple a ainsi pour conséquence une probabilité de divorce qui est fortement diminuée en comparaison avec les couples sans enfant. Cet effet disparaît dès lors que l'on introduit des variables relatives à la participation des femmes à la vie active. Ainsi, les femmes n'exerçant pas d'activité professionnelle ont une probabilité de divorcer qui est diminuée en comparaison avec les femmes actives exerçant une activité à plein-temps. Le troisième modèle montre cependant un effet d'interaction significatif.

Ces résultats tendent ainsi à montrer qu'au-delà de l'existence d'un effet négatif lié à la présence d'enfant dans le couple sur la probabilité de divorce, il existe aussi un effet lié au risque de paupérisation.

Références

- Allison, Paul D. (1982). « Discrete-Time Methods for the Analysis of Event Histories ». In *Sociological Methodology*, (13):61-98.
- DiPrete, Thomas A. (2002). "Life Course Risks, Mobility Regimes, and Mobility Consequences: A Comparison of Sweden, Germany, and the United States". *AJS*, Vol.108, No.2:267-309.
- Esping-Andersen, Gosta (1990). "The three Worlds of Capitalism". Princeton: Princeton University-Press.
- Fragnière, Jean-Pierre (1994). « Familles et sécurité sociale ». In Fragnière J.-P. (ed.), *Familles et sécurité sociale*, Cahiers EESP No 19, Lausanne, pp.13-41.
- Gilliand, Pierre (1990). *Pauvretés et sécurité sociale*. Lausanne, Réalités sociales.
- Office fédéral de la statistique (2003). « Travailler et être pauvre. Les working poor en Suisse. Ampleur du phénomène et groupes à risque d'après l'Enquête suisse sur la population active 2002 (ESPA) ». *Sécurité sociale*, OFS, Neuchâtel, 14 pages.
- Pauchard, Catherine (1991). *Femmes divorcées et sécurité sociale*. Cahiers de l'EESP, Lausanne.
- Pulver, Bernhard (1999). *L'union libre. Droit actuel et réformes nécessaires*. Lausanne, Réalités sociales.
- Vielle, Pascale (2001). *La sécurité sociale et le coût indirect des responsabilités familiales : une approche de genre*. Bruxelles : Bruylant.